



SÉNATORIALES 2023

Le corps électoral convoqué pour le 20 août

Les élections sénatoriales auront lieu le 20 août prochain sur l'ensemble du territoire national, conformément au décret du président de la République publié le 19 juin. Elles concernent le renouvellement des soixante-douze membres de la chambre haute du Parlement.

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par un collège électoral composé de conseillers municipaux et départementaux, soit 1154 électeurs. Chaque département compte six sénateurs.

Page 2

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le 62^e anniversaire des FAC sous le signe de l'efficacité



Charles Richard Mondjo prononçant son discours/Adiac tionale, Charles Richard Mondjo, a déclaré : « Nous demandons aux personnels des forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale d'avoir une attitude professionnelle détachée de toute compromission ou soumission aux intérêts autres que ceux de la nation congolaise et de l'institution militaire ».

Les Forces armées congolaises (FAC) et la gendarmerie nationale ont placé la célébration de leur 62^e anniversaire sur le thème « Le renforcement de la discipline et des ressources humaines comme facteur de l'efficacité opérationnelle de la force publique ».

Dans son message rendu public hier, le ministre de la Défense na-

Page 3

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

AD Ports va gérer un terminal polyvalent



Les deux parties présentant les documents de l'accord au public/DR

Le gouvernement congolais et AD Ports ont signé, le 19 juin, à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis, un accord de concession extensible d'une durée de trente

ans pour la gestion et l'exploitation d'un terminal polyvalent au port autonome de Pointe-Noire. Le texte paraphé prévoit, entre autres, la construction d'un

quai multimodal au port maritime de Pointe-Noire pour un coût global de 500 millions de dollars, soit environ 300 milliards F CFA.

Page 16

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les étudiants menacent d'aller en grève

Le Mouvement des élèves et étudiants du Congo a décidé, à l'issue d'une assemblée générale tenue le 19 juin, à Brazzaville, de déclencher à compter du 26 juin une grève

générale dans tous les établissements de l'université Marien-Ngouabi. Il déplore le non-paiement des arriérés de bourse des trois trimestres de l'année 2018 et de

l'intégralité des années 2019, 2020 et 2021 ; les difficultés d'obtention de la carte d'étudiant et le délabrement des campus universitaires.

Page 5

ÉDITORIAL

Solidarité

Page 2

ÉDITORIAL

Solidarité

On aurait bien voulu vivre une solidarité aussi forte au sein de toutes les corporations sociales comme celle que nous avons observée lors de l'hommage que la communauté culturelle congolaise a rendu à l'écrivain Sony Labou Tansi, de son vrai nom Marcel Ntsoni, le 14 juin 2023, au Centre culturel éponyme à Brazzaville.

Vingt-huit ans après sa disparition, le monde littéraire et les amoureux de la culture gardent des souvenirs vivaces de ce grand homme de lettres dont la notoriété a dépassé le restreint cercle de son pays natal.

Décédé à 47 ans, le peu de temps qu'il a passé sur la terre des hommes, « Tata Sony », comme l'appelaient les intimes, a marqué d'une pierre blanche la littérature africaine. En témoignent les distinctions honorifiques et récompenses qui couronnent sa brillante carrière.

De nombreuses évocations délivrées à cette occasion par les personnalités présentes à la cérémonie sont revenues sur la brièveté de sa vie. Courte certes, mais quelle richesse, quelle densité ! Les invités ont unanimement salué l'immensité de son œuvre marquée par des publications dans trois genres littéraires : roman, théâtre et poésie.

On pourrait souhaiter qu'un tel élan de solidarité soit observé chez les musiciens, les journalistes, les architectes, les médecins... Pour que se confirme l'immortalité de leurs œuvres, véritable patrimoine immatériel dont il importe de conserver la trace.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNATORIALES 2023

Le corps électoral convoqué pour le 20 août

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a convoqué par décret signé le 19 juin le corps électoral comptant pour les élections sénatoriales, le 20 août prochain. L'enjeu étant le renouvellement des soixante-douze membres de la chambre haute du Parlement.

La date des élections étant connue, les formations politiques devraient déjà commencer à mobiliser leurs troupes pour mieux affronter la bataille. Au Congo, le Sénat est composé de soixante-douze sénateurs élus pour un mandat de six ans au scrutin uninominal majoritaire à un tour. Chaque département a droit à six sénateurs. En effet, le scrutin a lieu de manière indirecte par un collège électoral composé des conseillers municipaux et départementaux, soit 1154 électeurs. Suite aux changements apportés par la Constitution du 25 octobre 2015, les sénatoriales de 2023 concernent l'ensemble des sièges, alors qu'il y a encore quelques années, le Sénat était renouvelé par moitié tous les trois ans.

Avec ses 650 conseillers locaux sur les 1 154, soit 56,32%, le Parti congolais du travail (PCT) qui dispose de quarante-quatre sénateurs sur les soixante-douze dans la législature finissante n'a pas attendu la convocation du corps électoral pour annoncer les couleurs. Le parti socle de la majorité présidentielle a, en effet, publié depuis le 15 juin le chronogramme de campagne d'investiture de ses candidats avec des dates d'enregistrement et de dépôt de candidatures, de centralisation et

de traitement des dossiers transmis par les fédérations au secrétariat permanent ainsi que de publication de la liste des candidats investis qui sera transmise au ministère en charge de la Décentralisation et du Développement local.

Le PCT bien parti pour conserver sa majorité

Dirigeant actuellement vingt-quatre conseils départementaux et municipaux sur les vingt-six disponibles, le PCT semble bien parti pour conserver sa majorité parlementaire. Il pourrait également compter sur ses alliés comme le Mouvement action et renouveau, le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social et le Club 2002, Parti pour l'unité et la République. Les deux premiers ont chacun deux sénateurs et le troisième un. Sur la liste des alliés du PCT, il y a aussi le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral bien qu'étant le plus grand perdant des élections de juillet 2022, surtout aux législatives.

« Pour 2023, l'objectif incontournable demeure les élections sénatoriales que nous devons gagner avec autant de panache que les élections législatives et locales de 2022. Cela implique notre ferme engagement à tous les niveaux et l'observa-

tion sans retenue des règles de discipline, afin de maximiser les chances de succès à ce rendez-vous politique d'envergure », instruisait le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, les membres du Comité central réunis en session les 29 et 30 décembre, à Brazzaville, en 2022.

Pour y arriver, il compte sur le sens de responsabilité des conseillers départementaux et municipaux qui constitueront l'électorat de cette compétition.

Disposant, de son côté, d'une cinquantaine d'élus locaux à l'issue des dernières élections, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale pourrait peut-être conserver ses deux sièges au Sénat. Toujours du côté de l'opposition, le Parti républicain libéral qui a deux sénateurs dans la législature finissante aura certainement son mot à dire lors des prochaines sénatoriales puisque la formation politique d'Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes entretient quand même de bonnes relations avec le PCT. L'Union des démocrates humanistes aura probablement ses arguments à faire valoir au regard de ses résultats aux dernières élections. Sans oublier les douze indépendants qui siègent actuellement au Sénat.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Renforcer la discipline et l'efficacité opérationnelle

La célébration du 62^e anniversaire des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale, le 22 juin, est placée cette année sur le thème « Le renforcement de la discipline et des ressources humaines comme facteur de l'efficacité opérationnelle de la force publique ».

« S'agissant de la discipline, nous saluons ici les progrès enregistrés, mais encore perfectibles, dans la prise en main des hommes. Cela ne nous empêche pas de réaffirmer, avec constance, les termes de notre adresse sur cette question essentielle en 2022 », a déclaré le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, dans la déclaration du gouvernement relative à ladite célébration. « En effet, nous demandons aux personnels des forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale d'avoir une attitude professionnelle détachée de toute compromission ou soumission aux intérêts autres que ceux de la nation congolaise et de l'institution militaire », a-t-il poursuivi.

Pour le ministre de la Défense nationale, les « forces armées ne doivent rien perdre ni de leur vitalité ni de leur expérience, moins encore de leur caractère. Bien au contraire, elles doivent continuer de stimuler des comportements positifs, de travailler à réduire nos fragilités et de savoir penser et agir en fonction des problématiques de notre temps ».

Pour ce qu'il y ait des ressources humaines, a-t-il dit, « nous notons deux axes essentiels qui mobilisent nos énergies. Le premier porte sur l'évolution du statut général des militaires et gendarmes, notamment en ce qui concerne le relèvement de l'âge de départ à la retraite et le déroulement de la carrière des personnels dans la catégorie des officiers supérieurs. En effet, cet objectif a été matérialisé par la promulgation de la loi s'y rapportant,

et connaîtra, dans les jours à venir, son parachèvement avec la publication des textes d'application». Parlant d'un monde marqué par de nombreux défis et des menaces diverses, précisément le grand banditisme, Charles Richard Mondjo a souligné que « les forces armées ont besoin de capacités significatives. C'est l'intérêt du deuxième axe d'effort, car il est primordial d'assurer un renouvellement constant des ressources humaines en leur sein ».

En ce qui concerne la refondation du génie militaire en cours de finalisation participative de cette démarche, sa mission de portée nationale, a-t-il indiqué, consistera à désenclaver l'arrière-pays en ouvrant des pistes agricoles, en installant l'électricité et l'hydraulique rurales et en participant à la gestion des catastrophes.

Ainsi, l'engagement du pays dans la promotion de la paix et de la sécurité ne se limitera pas seulement aux frontières nationales, mais s'étendra également à la solidarité avec les voisins et à la participation active aux missions de maintien de la paix. « Nous continuerons à travailler de concert avec nos partenaires pour créer un environnement plus sûr et stable pour tous. C'est dans cette perspective que nous maintenons notre présence en terre centrafricaine au sein de la Minusca, à travers l'unité de police constituée dont la neuvième vient d'être déployée en République centrafricaine », a conclu Charles Richard Mondjo.

Guillaume Ondze

COOPÉRATION MILITAIRE

La Russie va accompagner le Congo dans la formation des cadres



La photo de familleAdiac

Le général Igor Krasin, représentant plénipotentiaire du ministère de la Défense de la Fédération de Russie en Afrique centrale et en Afrique du Sud, a été reçu, le 19 juin à Brazzaville, par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, en présence de l'ambassadeur de Russie au Congo, Guéorguy Tchépik.

Les deux personnalités ont échangé sur la coopération militaire et technique entre le Congo et la Fédération de Russie, notamment dans le domaine de la formation. A ce jour, plusieurs stagiaires militaires congolais étudient dans ce pays dans diverses filières.

La général Igor Krasin, qui réside à Luanda, en Angola, prendra part aux festivités marquant le 62^e anniversaire des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale, le 22 juin. La rencontre s'est achevée par un échange de cadeaux entre le ministre et son hôte.

G.O.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION UNIQUE

Mise en service d'un nouveau cadre d'enrôlement

Le ministre de l'Économie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, a ouvert, le 20 juin, le Centre d'enrôlement du Numéro d'identification unique (NIU) de la ville capitale, un jour après l'inauguration de celui de Pointe-Noire. Doté d'équipements informatisés, ce nouveau centre dispose d'une capacité d'enrôlement de mille usagers par jour.

L'ouverture du nouveau centre d'enrôlement des usagers pour la production du NIU, en plus des onze autres sites existants, intervient dix jours avant l'entrée en vigueur effective de la réforme, soit le 30 juin prochain. Le NIU constitue, en effet, un référentiel aux systèmes d'identification du ministère de l'Économie et des Finances, ainsi que d'autres administrations comme les Douanes, les Impôts, la Justice pour le casier judiciaire, l'Intérieur pour la carte nationale d'identité.

Selon les autorités de tutelle, la carte biométrique permet de disposer d'un fichier « fiable » des acteurs économiques du pays. Cet outil contribuera, a assuré le ministre de l'Économie et des Finances, à améliorer la collecte des recettes de l'État ainsi qu'à sécuriser les ressources publiques, dans un contexte de la rareté des ressources et de l'engagement du gouvernement envers des partenaires au développement.



La visite guidée des installationsAdiac

Le projet de carte NIU a été l'une des priorités du gouvernement depuis son initiative en 2004, puis son lancement en août 2020. « L'identification avec certitude de la population est une nécessité de toutes les nations du monde, lorsqu'elle permet d'identifier avec certitude les franges de la population considérées comme dangereuses ou marginales, délinquants et criminels

récidivistes ou encore des honnêtes citoyens. Notre système d'identification est irréprochable et nous pouvons nous en réjouir », a déclaré Jean Baptiste Ondaye. L'obtention du NIU est désormais obligatoire pour tout acteur économique et toute personne physique pour des transactions économiques et administratives. Il est attribué aux nationaux et ressortissants étrangers vivant en République du Congo, a précisé

le coordonnateur du projet NIU, Roger Aymar Andely. Celui-ci s'est félicité du dispositif mis en place réduisant la durée de formalités à moins de 45mn, grâce à la technologie fournie par le partenaire allemand Mulbhauser.

« En plus des douze sites d'enrôlement répartis à Brazzaville et Pointe-Noire, nos partenaires opérateurs économiques peuvent aussi s'inscrire en ligne via l'appli

FILLI, en seulement 10 mn. Le projet NIU est doté de 100 machines et de 150 agents formés à la tâche (...) Au 1^{er} décembre 2022, nous avons enregistré 72 000 enrôlés, et au 15 juin 2023 plus de 195 000, soit une augmentation de 170% en six mois », a souligné Roger Aymar Andely.

Le NIU est exigé pour la signature de tout type de contrat de prestations des services ; l'émission d'une facture de livraison de biens ou de prestations de services ; la signature de tout acte d'engagement financier ayant la forme de contrat, bon ou lettre de commande et marché public ; le type de contrat d'assurance ; l'ouverture d'un compte bancaire ; le transfert de fonds à l'étranger ; l'abonnement d'eau et d'électricité ; l'abonnement auprès d'un opérateur de télécom, internet ou télévision ; l'immatriculation aux caisses de sécurité et de prévoyance sociale...

Fiacre Kombo

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Examen du plan stratégique intégré

Les experts de la santé, les partenaires techniques et financiers du système des Nations unies se sont réunis, le 20 juin, à Brazzaville, pour examen et validation du plan stratégique intégré pour la santé de la reproduction, maternelle, néonatale, infantile, des adolescents et la nutrition.

L'objectif du document est de relever les défis et de garantir un avenir meilleur pour les mères, enfants et adolescents, a expliqué le directeur général de la population, le Dr Paul Oyere Moke, à l'ouverture de l'atelier. Ce plan, a-t-il dit, consiste à améliorer les indicateurs de santé maternelle et infantile.

Selon lui, la question de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent touche les personnes qui franchissent les étapes les plus sensibles, les plus vives et les plus déterminantes pour la vitalité démographique de la nation. Il a rappelé à cette occasion, les statistiques actuelles qui reflètent une situation presque stationnaire depuis 2021. 445 décès maternels pour 100 000 nouveau-nés



Les participants à l'atelier / Adiac

en 2021 et 414 décès maternels pour 100 000 nouveau-nés en 2022, 29 décès néonataux

pour 1000 nouveau-nés en 2021 et 27 décès pour 1000 nouveau-nés en 2022.

Le chargé de programme au Fonds des Nations unies pour la population, le Dr

Achille Lanzy, de son côté, a indiqué que le document a été mis en place par le gouvernement avec l'appui financier de ce fonds pour prendre en charge tous les aspects qui concourent au bien-être de la femme enceinte, du nouveau-né et des adolescents.

L'atelier prend fin le 22 juin et permet de présenter le document aux autres partenaires n'ayant pas participé à la validation technique du document, afin de poser les bases vers la planification opérationnelle.

Selon le Dr Achille Lanzy, le nombre des districts sanitaires s'élève à cinquante-deux et la mise en œuvre du plan se fera dans chaque district où il sera décentralisé, de sorte que la responsabilité de chaque district soit connue.

Lydie Gisèle Oko

Relever les défis et garantir un avenir meilleur pour les mères, enfants et adolescents

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,

de la Tradition

à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers (Mpiila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le Meec annonce une grève générale

Réunis en assemblée générale le 19 juin, à Brazzaville, les représentants du Mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meec) ont décidé de déclencher une grève générale et illimitée à compter du 26 juin.

L'assemblée des représentants du Meec a fait le point sur les situations sociales et académiques des étudiants suite aux différentes démarches entreprises par le bureau exécutif national depuis belle lurette. Elle a tenu à féliciter l'ensemble des étudiants pour leur discipline, leur patience et leur sens élevé de l'amour du pays. Le Meec a toutefois déploré, après débat, la mauvaise foi des autorités dans la résolution des problèmes touchant la vie des étudiants, notamment le manque de volonté du gouvernement dans le paiement des arriérés de bourse des trois trimestres de l'année civile 2018 et ceux des années 2019, 2020 et 2021.

Le non affichage des listes attestant la prise en compte des 626 étudiants oubliés lors du dernier paiement, la léthargie dans le lancement de la campagne de bourse de l'année civile 2022, la difficulté dans la délivrance des diplômes et papiers administratifs, notamment le baccalauréat, la licence, le master et autres documents de fin de cycle et de succès, les relevés de notes font partie aussi des maux décriés.

Outre cela, le Meec dit avoir constaté également la difficulté d'obtention de la carte d'étudiant, même après acquittement des frais d'inscription. Le manque de sonorisation et l'insuffisance des salles de classe dans tous les établissements, le délabrement des campus universitaires, le manque des centres de soins, des installations électriques et d'eau potable dans les établissements respectifs sont aussi signalés. Il en est de même de l'insuffisance des copies d'examen et même des feuilles de brouillon pendant les sessions, le manque d'équité dans le traitement des résultats et problèmes liés à la vie académique des étudiants, le manque d'équipement à la bibliothèque universitaire.

Le Meec a appelé au respect scrupuleux de cette décision de grève par tous les partisans au développement du système éducatif congolais, à son accompagnement pour sa réussite effective jusqu'à la prise en compte des points susmentionnés.

Jean Jacques Koubemba

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Les épreuves se déroulent normalement

Comme prévu, les épreuves du baccalauréat général ont débuté le 20 juin sur toute l'étendue du territoire national pour prendre fin trois jours après.



« Nous constatons l'engouement des candidats déterminés à décrocher le diplôme qui leur ouvrira les portes de l'université. Tout se passe dans le calme dans les 252 centres d'examen retenus à travers le pays », a fait savoir le ministre de l'Enseignement

préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, lors du lancement des épreuves de cet examen d'Etat dans quelques centres de Brazzaville, notamment les lycées Thomas-Sankara, Révolution et Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Pour le premier jour, toutes les

séries ont débuté par les mathématiques. Le deuxième jour, les séries littéraires feront les langues tandis que les scientifiques C et D passeront l'épreuve des sciences physiques et de l'anglais. Le 22 juin, troisième jour de l'examen, les littéraires feront histoire et géographie ainsi que leur deuxième langue respective. Les scientifiques, quant à eux, composeront sur les sciences de la vie et de la terre, histoire. Le 23 juin, dernier jour des épreuves, toutes les séries feront philosophie ainsi que l'éducation physique et sportive.

Après les épreuves, les 92 173

Des candidats au baccalauréat en salle Adiac candidats devraient retenir leur souffle en attendant les résultats. Il n'est pas exclu de rappeler que l'année dernière, le département de la Cuvette-Ouest avait occupé la première place avec 63,24% d'admis, suivi respectivement des Plateaux 56,22%, de la Bouenza 52,6%, de la Likouala 59,62%, du Pool 47,42% et du Niari 28,97%. Il faut donc attendre les résultats de cette année pour savoir si les départements qui ont occupé les premières places vont s'y maintenir ou encore d'autres se feront valoir.

Rominique Makaya

28 168 candidats affrontent l'examen à Pointe-Noire

Les épreuves écrites du baccalauréat général session du 20 juin 2023 ont été lancées au lycée Victor-Augagneur par Evelyne Tchitchelle, maire de la ville de Pointe-Noire, accompagnée du secrétaire général du département, Pascal Koumba, représentant le préfet.

La ville de Pointe-Noire et Tchiamba-Nzassi présentent 28 168 candidats, repartis dans soixante-quatorze centres d'examen contre 28 267 l'année dernière. Après le lancement des épreuves le matin au lycée Victor-Augagneur, les autorités départementales et municipales ont respectivement visité les centres d'examen du lycée Trois glorieuses de Pointe-Noire et du lycée Jean-Bernard-Taty-Loutard de Tchiamba-Nzassi, dans la zone rurale. A l'issue de cette visite de supervision, elles se sont assurées de la bonne organisation de l'examen dans l'ensemble du département de Pointe-Noire, puisqu'aucun candidat n'a été mis de côté.

Malgré cette bonne atmosphère, quelques cas de maladies liées ou non au stress ont été décelés, rapidement pris en charge par l'équipe médicale des sapeurs-pompiers avant de regagner les salles d'examen quelques minutes plus tard.



Le directeur départemental de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire, Frédéric César Bayonne, a indiqué aux candidats que les

autorités n'étaient pas là seulement pour lancer les épreuves mais aussi pour les accompagner et leur apporter le soutien moral, afin que l'examen se déroule dans de bonnes conditions.

Distribution des épreuves aux candidats Adiac De son côté, Evelyne Tchitchelle s'est réjouie du bon démarrage des épreuves dans tous les sites visités. « Nous sommes très satisfaits parce qu'en passant d'un site à un

autre, nous avons constaté un calme absolu, tous les candidats ont été bien installés avant le lancement des épreuves et toutes les dispositions pratiques de sécurité et de lutte contre la fraude en milieu scolaire ont été prises », a-t-elle indiqué.

S'adressant aux candidats, le secrétaire général de la préfecture, Pascal Koumba, leur a demandé de rendre fidèlement ce qu'ils ont appris durant les neuf mois de l'année scolaire. « Aujourd'hui, c'est un jour important pour les candidats que vous êtes. C'est le moment où vous allez résumer ce que vous avez fait pendant neuf mois en quatre jours. Tout ce que vous allez traiter, c'est ce que vous avez vu en classe. Soyez détendus, nous avons besoin de bons résultats pour que Pointe-Noire soit dans le carré d'AS cette année », a-t-il exhorté avant de souhaiter bonne chance à tous.

Charlem Léa Itoua

DROITS DE L'HOMME

L'OCDH plaide pour Côme Venceslas Ngandounou

Le directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), Franck Chardin Aubin Tchibinda, a suggéré, le 19 juin, à Brazzaville aux autorités judiciaires de mener une enquête approfondie et indépendante sur les allégations de violation des droits humains relatives à l'affaire de Côme Venceslas Ngandounou, détenu dans un commissariat de police.

L'OCDH propose que la justice mette l'accent, au cours de ses investigations, sur les responsabilités des officiers de police. Il recommande à la justice de « garantir l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire en traitant cette affaire de manière transparente, sans aucune forme d'ingérence ou de pression politique et d'assurer la protection des victimes, des témoins et de

leurs familles tout au long de la procédure judiciaire, en évitant toute forme de discrimination, de représailles ou d'intimidation ».

A l'ensemble des États influents en matière de politique internationale, le directeur exécutif de l'OCDH a demandé, en rapport avec l'affaire du détenu Côme Venceslas Ngandounou, d'exprimer publiquement leurs préoccupations.



Franck Chardin Aubin Tchibinda, directeur exécutif de l'OCDH/Adiac

Devant des médias nationaux, le directeur exécutif de l'OCDH a sollicité à la communauté internationale « d'exercer des pressions diplomatiques sur les autorités du Congo pour qu'elles prennent des mesures concrètes afin d'enquêter sur les allégations et de traduire les responsabilités en justice... ».

L'OCDH désapprouve une conspiration du blocage du dossier de Côme Venceslas Ngandounou, détenu au commissariat de police, il y a cinq ans. Les actions récurives auprès du ministère de l'Intérieur et à la présidence de la République ont été ignorées y compris la disparition de ce dossier d'instruction au tribunal de grande instance de Brazzaville, affirme l'organisation.

Fortuné Ibara

« Garantir l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire en traitant cette affaire de manière transparente, sans aucune forme d'ingérence ou de pression politique et d'assurer la protection des victimes, des témoins et de leurs familles tout au long de la procédure judiciaire, en évitant toute forme de discrimination, de représailles ou d'intimidation »

ENVIRONNEMENT

Formation sur les mécanismes de financement des ressources naturelles

À l'initiative du ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, avec l'appui de la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo, plusieurs cadres participent, du 20 au 22 juin, à Brazzaville à l'atelier de formation sur les sources et mécanismes de financement potentiels pour valoriser les ressources naturelles congolaises.

Les participants au moment de partage d'expérience viennent des administrations publiques ainsi que de la société civile. Durant trois jours, ils vont échanger et apprendre sur les techniques et initiatives susceptibles de mettre en exergue l'environnement congolais.

Selon le chef de coopération de l'UE, Karl Rawert, la collaboration dans l'exécution de cette formation symbolise les bonnes relations entre le Congo et cette structure. Il a, par ailleurs, reconnu et loué les atouts naturels dont dispose le Congo avant de plaider pour leur protection. « Situé au cœur du bassin du Congo, le pays dispose d'un écosystème important, notamment un espace forestier d'une valeur considérable », a-t-il indiqué, ajoutant que l'UE va continuer à soutenir le Congo dans sa lutte contre le changement climatique et la protection de l'environnement.



Une vue des participants/Adiac

Dans son discours d'ouverture, le conseiller au Développement durable, Jean Frédérique Vidalie Andéa, au nom de la ministre Arlette Soudan Nonault, a indiqué que les effets néfastes du changement climatique ne font que s'intensifier et les obstacles d'ordre politique semblent insurmontables. « Dans le but de relever la gestion du carbone forestier, la République du Congo a mis en place plusieurs instruments politiques

et stratégiques. L'atelier qui nous réunit ce jour a pour objectif de renforcer nos capacités sur les sources de financement afin de nous permettre de valoriser nos ressources naturelles, notamment dans le secteur de l'agriculture et autres. Je crois qu'à l'issue des trois jours de cette formation, vous serez à mesure de maîtriser les sources et mécanismes de financement potentiels pour valoriser les ressources naturelles congo-

laises », a déclaré Jean Frédérique Andéa.

Au cours de cette formation, il s'agira, entre autres, d'étudier la préféabilité d'un cadre national afin d'attirer les financements climatiques pour question d'intégration et d'adaptation, d'étudier les opportunités de financement, de valorisation, de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de préservation de la biodiversité, de renforcer les capacités et améliorer les

connaissances sur les sources potentielles de financement climatique y compris du marché carbone.

Notons que le Congo abrite 22,5 millions d'hectares de forêts du Bassin du Congo. Avec de faibles taux historiques de déforestation et des forêts couvrant 69% de la surface terrestre, il est un exemple typique de pays à haut couvert forestier et faible déforestation.

Rude Ngoma

DIASPORA

Lancement du Haut conseil représentatif des Congolais de l'étranger

Après le concept de la «Caravane des voix des diasporas congolaises» lancé en avril 2019, le Haut Conseil représentatif des Congolais de l'étranger (HCRCE), présidé par Agnès Ounounou, se dote d'une structure officielle de représentation destinée à jouer le rôle de plateforme pour unifier et soutenir la diaspora congolaise.

Le 17 juin 2023 marque le lancement officiel du HCRCE. Cet événement majeur pour les Congolais de France s'est déroulé au 34 avenue des Champs Élysées, à Paris, en présence de plusieurs personnalités nationales et internationales.

De ce fait, Céphas Germain Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales au Congo, porteur d'un message du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, a effectué le déplacement de Brazzaville à Paris.

Ont également été témoins de ce lancement d'illustres personnalités, telles que Rachida Kaaout, présidente du Haut commissariat des diasporas africaines de France ; Abdelaziz Moundé, créateur de la Maison des Camerounais de France ; Nabindu Bintu Mulongo, présidente du Haut Conseil des Congolais de la République démocratique du Congo ; Blondel Keta Louboungou, initiateur du Salon d'orientation, d'information et de recrutement de l'étudiant congolais ; Dimitri MFoumou-Titi, président d'ADRNS ; Jules Moussabou, secrétaire du Conseil consultatif des sages au Congo ; Éric Brouiller, consul honoraire du Congo en Normandie ; de représentants diplomatiques ; de chefs d'entreprises et bien d'autres membres de la société civile.



Un des instants lors du lancement officiel, le 16 juin 2023, à Paris / Photo HCRCE

Le HCRCE a été présenté comme étant un organe fédérateur, une entité inclusive et représentative, s'engageant à construire, au sein de la communauté congolaise, des liens forts entre Congolais résidant à l'étranger et leur pays d'origine, le Congo. Il est censé œuvrer

pour eux, pour la défense de leurs intérêts, sans distinction d'origine régionale, ethnique, religieuse, sociale, de sexe et de profession, en leur apportant soutien et entraide au quotidien.

Son siège est établi à Paris et compte déjà plus de soixante-dix représen-

tations à travers le monde. De par son implantation, il constitue, au plus près des Congolais, un acteur déterminant pour le développement du Congo en servant d'interface afin de répondre efficacement aux questions des membres et de les accompagner dans divers domaines

tels que l'investissement, l'entrepreneuriat, l'emploi, la fiscalité, l'éducation, la santé et plus encore.

Cette structure est amenée à jouer un rôle primordial pour les Congolais de l'étranger, en facilitant leur interaction avec les organismes publics.

Pour Céphas Germain Ewangui, ce lancement rejoint la dynamique du département ministériel déjà mise en place par le président de la République en charge des Congolais de l'étranger. « La mise en place d'un tel organe, c'est certainement pour susciter une implication, une mobilisation à la co-construction de l'œuvre nationale », s'est-il réjoui.

De son côté, Rachida Kaaout, par ce lancement, a entrevu l'ouverture de nouvelles opportunités afin d'avancer ensemble, dans le sens de son engagement en faveur du rapprochement des peuples. Cette initiative, a-t-elle souligné, est destinée à faciliter l'intégration des Congolais disséminés à travers le monde et à permettre la contribution positive qu'ils peuvent apporter au développement du Congo.

Il était urgent de s'organiser, pouvait-on entendre de la part de la plupart des participants préoccupés à coordonner leurs efforts autour du seul et unique dénominateur commun qui les rassemble : le Congo.

Marie Alfred Ngoma

À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ CONGOLAISE EN FRANCE

Aux dernières estimations de l'ambassade du Congo en France, la communauté congolaise compte plus de 35 000 membres, dont 15 000 possèdent au moins un diplôme supérieur, des cadres formés en France dans les domaines divers : santé, enseignement, économie, finances, numérique, sciences humaines.

En grande partie, la communauté congolaise relève de la bi-appartenance France-Congo. Elle est active dans le cadre associatif, mais n'aspire pas assez à l'entrepreneuriat. Elle se distingue par sa musique / rumba, fait une place à la Sape et la passion pour l'écriture.

LIBYE

Les lois électorales présentées à l'envoyé de l'ONU

Les lois électorales libyennes, rédigées par le comité 6+6, ont été présentées à l'envoyé de l'Organisation des Nations unies (ONU), Abdoulaye Bathily, a déclaré le président du Haut Conseil d'État, basé à Tripoli. La Libye est déchirée par la guerre civile depuis la mort de Mouammar Kadhafi en 2011.

« Ces lois sont définitives, contraignantes et accueillies favorablement par le Haut Conseil d'État et la Chambre des représentants (Parlement) », a déclaré Khaled al-Mishri dans un communiqué.

Al-Mishri, dont le Haut Conseil fait office de Sénat, a déclaré que dans le cas où un amendement serait nécessaire, ce qui est peu probable, il devra être effectué par le comité mixte 6+6. Ce comité est composé de représentants de la Chambre des députés de l'Est de la Libye et du Haut Conseil d'État de Tripoli. Plusieurs membres des deux assemblées ont exprimé leur opposition aux lois élaborées par le comité 6+6, mais ce dernier a déclaré que ces lois étaient « définitives et exécutoires ». La Libye est en proie à la guerre civile et à l'instabilité depuis la mort de l'ancien dirigeant, Mouammar Kadhafi, en 2011.

N.Nd.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les chocs risquent d'aggraver la situation des points chauds

Avec environ 3,5 milliards de personnes vivant dans des « points chauds climatiques », les risques liés à la paix et à la sécurité ne peuvent qu'augmenter, a déclaré le secrétaire général adjoint aux opérations de paix des Nations unies, Jean-Pierre Lacroix, avertissant que des mesures doivent être prises pour éviter des effets qui ne cessent de s'aggraver.

Les chocs climatiques entraînent une détérioration des conditions de sécurité et les missions de maintien de paix de l'Organisation des Nations unies (ONU) prennent des mesures pour s'adapter, qu'il s'agisse de réduire leur empreinte carbone ou de faire face à une myriade de conséquences connexes. « Étant donné les liens de plus en plus étroits entre le changement climatique, la paix et la sécurité, ainsi que les changements plus larges de la dynamique des conflits dans les zones où nous travaillons, nous devons continuer à nous adapter », a déclaré Jean-Pierre Lacroix. Le dernier rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat montre que le climat et les risques tels que la perte de biodiversité et les conflits violents interagissent de plus en plus.

Au cours des dernières années, la plupart des opérations de paix de

l'ONU ont été confrontées à des dangers et à des défis politiques plus importants, a rappelé Jean-Pierre Lacroix. « Les problèmes transfrontaliers, la dégradation de l'environnement et les phénomènes météorologiques extrêmes, amplifiés par le changement climatique, remettent de plus en plus en question notre capacité à mettre en œuvre nos mandats », a-t-il ajouté.

Sur les seize pays les plus vulnérables au changement climatique, neuf accueillent une mission des

« Les problèmes transfrontaliers, la dégradation de l'environnement et les phénomènes météorologiques extrêmes, amplifiés par le changement climatique, remettent de plus en plus en question notre capacité à mettre en œuvre nos mandats »

Nations unies sur le terrain (Afghanistan, Centrafrique, République démocratique du Congo, Haïti, Mali, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Yémen). Notant qu'en 2021 et 2022 six pour cent de l'électricité utilisée par les opérations de paix de l'ONU a été produite à partir de sources d'énergie renouvelables, Jean-Pierre Lacroix a salué de nouvelles initiatives telles que le partenariat entre le Népal et les États-Unis pour déployer un système solaire hybride à grande échelle à Rumbek, au Soudan du Sud.

Il a souligné que la réunion ministérielle sur le maintien de la paix de l'ONU 2023, qui se tiendra au Ghana, en décembre, fournira des occasions supplémentaires de renforcer les efforts en générant des promesses qui répondent aux besoins. L'ancien président colombien et lauréat du prix Nobel, Juan Manuel Santos, a appelé le Conseil de sécurité à agir davantage.

Noël Ndong

PUBLI REPORTAGE

Bralico lance Top Bitter Lemon, sa nouvelle boisson gazeuse

Le lancement de Top Bitter Lemon, une boisson gazeuse faite à base de citron avec une légère touche d'amertume, a eu lieu le 2 juin à Jaipur Sea Club, à Pointe-Noire, au cours d'une soirée festive qui a réuni les grossistes, les distributeurs et les partenaires.

Deux ans après le lancement réussi de la boisson Racines, le dernier produit des Brasseries et Limonadières du Congo (Bralico), Top Bitter Lemon vient garnir la gamme Top et aussi la gamme des boissons Bralico très prisées par les Congolais à l'instar de la Castel, la Doppel, la « 33 » export, la Black, la Beaufort, la Stark, la Chill, le whisky cola, ...

« Fidèle à notre tradition, en lançant Top Bitter Lemon, nous avons voulu proposer un produit innovant adapté à votre goût. Depuis quelque temps, nous nous sommes positionnés sur le segment des boissons gazeuses communément appelées jus. Nous avons commencé par la Top Pina, Top passion. Aujourd'hui, vous allez découvrir quelque chose d'innovant et de nouveau. Cette innovation fait partie de nos missions et des valeurs que l'on défend », a dit Frédéric Feraille, directeur général de Bralico. « Comme vous le constatez, cette passion est quelque part synonyme d'humilité, de simplicité. Certes, nous avons commencé nos lancements dans un conteneur à Vindoulou avec la Castel, la Doppel, etc, et qu'aujourd'hui, nous le faisons à cet endroit



féérique mais nous gardons la même simplicité dans nos relations, dans la passion qui nous anime tous ensemble pour construire cette formidable histoire Bralico », a-t-il ajouté.

En présentant Top Bitter Lemon, le dernier né de la famille Top, Linda Tchabet, directrice marketing de Bralico, a dit que « C'est un produit de qualité à base de citron, son ingrédient principal. En Afrique, les gens sont très portés sur le citron, voilà pourquoi nous avons voulu créer cette innovation à base de ce fruit qui est très appré-

cié ». Elle a convié la population à la déguster et à l'apprécier avec son slogan qui est « Lokoso eza permis ».

Selon Clarisa Mouanga, coordonnatrice des marques Bralico, « Top Bitter Lemon est une boisson gazeuse en format 50 cl, produite au Congo à l'usine de Vindoulou par les Congolais. Cette boisson intègre l'environnement festif, fun naturel, pétillant, et provocant ».

L'artiste musicien rappeur Mixton, l'égérie des boissons gazeuses Bralico, a également loué la qualité de cette boisson qui

rappelle la fraîcheur du citron par son goût. Aux sons de sa musique et de celle des différents artistes et groupes présents pour agrémenter la cérémonie, le public a dégusté le Top Bitter Lemon qui, désormais, va offrir un rafraîchissement exceptionnel aux consommateurs.

Après la mise sur le marché de Top Bitter Lemon, une politique de communication 360° va accompagner le produit par l'affichage outdoor, des affiches PDV et dépôts, des spots radios et télévisés, des animations sur le digital. Des affiches vont accompagner le lancement avec des communications dans les points

de vente, les dépôts. Des actions marketing de dégustation autour du produit seront aussi organisées dans les endroits stratégiques de la ville pour pouvoir accompagner les ventes et positionner le produit sur le marché.

Signalons que le prix magique de la bouteille interchangeable retournable de 50 cl Top Bitter Lemon est de 300 FCFA et celui du casier de 20 bouteilles est de 4700 FCFA.

NÉCROLOGIE



Le président du Sénat, vénérable Pierre Ngolo ; Mr Jean Bruno Nganongo ; les enfants Okandzé et famille informent les parents, amis et connaissances, le décès de leur patriarche, Alphonse Okandzé, survenu le 12 juin au CHU-B à 10h 10 min des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu, sis au 11 de l'avenue des Trois Martyrs, Talangai, référence rond-point Ebina.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Rock Ngassakys, les familles Ibata, Akingou, Itoua, Lapouembe, Ndinga Eboua et Ndongo-Owando informent les parents, les amis et

connaissances ainsi que le personnel du ministère du Plan du décès de leur père, fils, oncle et grand-père, Jean-Félix Ipemba, survenu le 8 juin 2023 par accident de circulation routière. La veillée mortuaire se tient au quartier Congo-Chine, rue Odzaton (arrêt-école) à Brazzaville.

L'inhumation aura lieu le jeudi 22 juin au cimetière du Centre-ville.



Mme Joséphine Loubaki née Koubaka, ses sœurs et frères, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants et familles associées, ont le cœur percé : il leur manque une partie d'eux-mêmes depuis que leur tant aimé Joseph Koubaka, père, grand-père, oncle et frère, né le 19 mars 1930, s'en est allé le 16 juin 2023, à 17h55, au CHU de Brazzaville.

La veillée se tient au 91 rue Dolisie à Mougali, à Brazzaville.

Contacts utiles : 00 336 66 39 55 53 / 00 242 06 465 17 94 et 00 242 06 977 57 85





Clap de fin sur la première édition du Colloque de l'APEC sur la Gouvernance Bancaire en Zone CEMAC

Brazzaville, Capitale de la République du Congo a abrité du **23 au 25 Mai 2023** un colloque économique co-organisé par l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Congo (APEC) et le Cabinet SVUS, sur le thème "**LA GOUVERNANCE BANCAIRE EN ZONE CEMAC**".

Trois jours durant, les participants ont passé en revue plusieurs thématiques au nombre desquelles : la nécessité d'appliquer la réglementation bancaire en la matière, la fonction d'administrateur, la Relation entre le Directeur Général d'une banque et son Directeur Général Adjoint, l'épineuse question des mandats sociaux des dirigeants, la problématique de l'agrément, la différence entre le mandat social et le contrat de travail, et la Responsabilité disciplinaire des dirigeants. Sur la fonction d'Administrateur, il leur a été rappelé qu'ils ont certes des droits, mais ils ont aussi et surtout des devoirs parmi lesquels : la confidentialité, la diligence et la loyauté qui fondent le métier du banquier et la fonction d'Administrateur. De même, il a été clarifié sans tabou, le rôle du Directeur Général et de son Adjoint et les équivoques ont été levées.

Au sujet des mandats sociaux des dirigeants, et de la problématique de l'agrément, ces questions n'ont pas été éludées, la réaction des participants a permis de clarifier ces questions. Quant à la différence entre le mandat social et le contrat social, les participants ont eu recours à la circulaire de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) établie à cet effet, et qui demeure d'actualité.

Enfin de la Responsabilité disciplinaire des dirigeants, il a été notifié que la bonne gouvernance bancaire passait aussi par la sensibilisation des dirigeants.

Clôturant ce colloque au nom du Ministre de l'Economie et des Finances, son Directeur de Cabinet, Monsieur Athanase NGASSAKY a salué la présence du superviseur de la COBAC qui illustre bien l'intérêt que suscitait ce colloque.

Aussi l'intervention du Vice-gouverneur de la **Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)** qui a édifié les participants sur les dispositions prises pour inciter les économies de la CEMAC à s'orienter vers la finance durable a été bien appréciée, de même que la reconnaissance par le Vice-Gouverneur du rôle essentiel que les banques doivent jouer dans le processus de développement de la « Banque du futur » qui devra prendre en compte les questions climatique et environnementale.

En somme, le colloque a montré son utilité et son intérêt, par le niveau de participation, la clarté et la qualité des échanges. Il reste à tirer les leçons de ces assises à travers la mise en œuvre des recommandations fortes destinées à améliorer la gouvernance des établissements de crédit. En agissant ainsi, l'impact et le rôle du système bancaire dans nos économies s'en trouveront améliorés dans l'intérêt des entreprises, des actionnaires, des dirigeants, des parties prenantes et de la société concluait le Directeur de Cabinet du Ministre en charge des Finances.

Brazzaville, le 25 Mai 2023



Liberté
Créativité
Diversité



KIABI
la mode à petits prix



21 juin 2023 Fête de la Musique

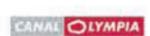


05 SCÈNES +500 ARTISTES

100% GRATUIT

📍 INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

🕒 À PARTIR DE 16H00



JOURNÉE MONDIALE DES REFUGIÉS

La société civile rappelle les causes qui créent les flux massifs

L'humanité célèbre, chaque 20 juin, la Journée mondiale des réfugiés. Pour cette année en République démocratique du Congo (RDC), la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) et le Collectif des organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme (ONGDH) se sont associés au Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), à la Commission nationale pour les réfugiés (CNR) et à la communauté internationale pour la célébrer.

Bien que très favorables à cette célébration, « *comme on célèbre, chaque année, les indépendances des pays africains* », ces organisations se demandent s'il faut célébrer, chaque année, cet événement pour faire plaisir aux gens ou bien il faut le faire pour stimuler la réflexion de la conscience pour le bien-être de l'humanité. « *Nous pensons que, s'il faut réfléchir, nous devons chercher les causes qui créent les flux massifs des déplacés et des réfugiés, etc.* », ont-elles conclu.

« L'espoir, loin de chez soi, pour un monde où les réfugiés auront toujours leur place », tel est le thème de la célébration cette année de la Journée mondiale des réfugiés. La FBCP et le Collectif d'ONGDH en RDC ont souligné que les réfugiés et les demandeurs d'asile ont une place dans le pays et bénéficient de l'hospitalité du peuple congolais ainsi que des autorités. Ces organisations estiment, en effet, qu'il y a plus de 500 000 réfugiés et demandeurs d'asile en RDC en provenance du Centrafrique, du Soudan, du Rwanda, du Burundi, de l'Ouganda, du Congo, sans compter plus de cinq millions de déplacés internes. Elles profitent de cette occa-



Un camp de réfugiés/DR

sion pour saluer l'hospitalité du peuple congolais vis à vis de tous ces réfugiés et demandeurs d'asile. Elles relèvent, toutefois, que la plus grande des difficultés auxquelles sont confrontés les réfugiés en RDC réside dans l'application de l'article 9 alinéa 8 de la loi n° 021/2002 du 16 octobre 2002 portant Statut des réfugiés en RDC par la CNR. « *Cet office gouvernemental dont le rôle est de gérer le quotidien des réfugiés rencontre, malheureusement, beaucoup de difficultés, parce que depuis sa création et la promulgation de la loi la créant, en 2002, par l'ancien président de la République, Joseph Kabila Kabange, lui-même ancien*

réfugié, cette institution nationale n'a jamais obtenu un budget du gouvernement congolais. Et, selon les informations à notre possession, le nouveau secrétaire permanent avait élaboré un budget pour son institution. Mais, celui-ci se trouve bloqué depuis des années au ministère du Budget », ont souligné ces organisations dans leur communiqué signé le 19 juin.

Respecter la démocratie pour freiner les conflits

La FBCP et le Collectif d'ONGDH en RDC rappellent que la problématique qui crée des conflits et des réfugiés a comme causes le non-respect des lois, des Constitutions, la non-ins-

tauration de l'État de droit, de la démocratie réelle, de la bonne gouvernance, les troisièmes mandats, etc. « *Selon une enquête menée par nos organisations, nous avons constaté que beaucoup des chefs d'Etat africains et les membres de gouvernement étaient des anciens réfugiés ou des diasporas. Mais, il est regrettable de constater que lorsqu'ils sont au pouvoir, ils font pire au lieu de contribuer à la diminution des conflits qui ont comme conséquences les déplacés massifs et des réfugiés* », ont ajouté ces organisations. Elles estiment qu'il est temps pour que les leaders politiques africains soient conscients de l'avenir de ces peuples qui souffrent et dont la misère est sans précédent.

Ces organisations ont également regretté qu'à cause des conflits en Ukraine, en Syrie, au Yémen, en Afghanistan, etc., l'Afrique soit oubliée par les pays donateurs qui ont réduit de 50 à 10% leurs aides. « *Cela a mis la protection internationale, particulièrement le HCR, en difficulté de remplir suffisamment sa mission* », ont-elles fait savoir. Ce qui les conduit à exhorter l'Etat congolais à allouer un budget à la CNR, appelant les États afri-

cains à lutter très efficacement contre les fléaux qui créent des réfugiés et déplacés. Ces organisations ont aussi recommandé aux dirigeants africains d'éviter les troisièmes mandats en organisant des élections crédibles, transparentes, indépendantes et apaisées, etc. Elles ont invité la CNR à remplir son devoir tel que lui confié par le peuple congolais et l'État, conformément au décret-loi n° 021/2002 portant Statut des réfugiés en RDC. Elles exhortent, par ailleurs, le HCR à continuer de jouer et de remplir son rôle de protectrice internationale pour les réfugiés et demandeurs d'asile. La communauté internationale, quant à elle, est appelée à continuer d'augmenter son assistance multiforme aux réfugiés et demandeurs d'asile en Afrique et particulièrement en RDC. La société civile, dans son ensemble, doit s'appliquer dans la défense des plus faibles et aider les États africains à respecter les droits humains. Le HCR et l'autorité congolaise sont invités à accélérer la délivrance du TVC biométrique bloqué il y a plus de quinze ans, constituant ainsi une interdiction aux réfugiés de faire un déplacement en dehors de la RDC.

Lucien Dianzenza

ENJEUX POLITIQUES

L'opposant Franck Diongo aux arrêts

L'opposant Franck Diongo, réputé proche de Moïse Katumbi, a été arrêté le 20 juin à Kinshasa, précisément au croisement des avenues Kabinda et Huileries, alors qu'il revenait d'un deuil à quelques encablures de l'hôpital du cinquantenaire.

D'après des sources proches du leader du Mouvement lumbiste progressiste, il a été interpellé par des hommes armés avant d'être conduit à la Détection militaire des activités anti-patrie (Démiap), située dans la commune de Kintambo.

Me John Omehata, un des avocats de l'opposant, a dénoncé les circonstances de son arrestation avant de souligner que toutes les dispositions étaient prises pour connaître les griefs mis à sa charge, exigeant sa libération immédiate et sans condition. Entretiens, à en croire des in-



<Sans données à partir du lien>

discrétions, Franck Diongo, cité pour complicité dans le dossier Salomon Kalonda,

conseiller spécial de Moïse Katumbi toujours en détention, se trouvait déjà dans

le collimateur de la justice militaire. Après moult invitations lui adressées sans

succès, les services de sécurité étaient bien obligés de procéder à son arrestation afin qu'il soit entendu. Pour rappel, Salomon Kalonda avait été arrêté par agents des renseignements militaires à l'aéroport international de N'Djili puis transféré à la prison militaire de Ndolo. Ce proche de Katumbi est poursuivi pour incitation des militaires à commettre des actes contraires au devoir et à la discipline, détention illégale d'armes et atteinte à la sûreté intérieure de l'État.

Alain Diasso

INTERVIEW

Tony Cassius Bolamba : « Je remplis tous les critères pour briguer n'importe quel mandat électif »

Acteur politique de premier plan, l'ancien gouverneur de la province de l'Equateur n'a jamais raté une seule occasion pour partager ses réflexions et convictions sur la marche du pays avec ses concitoyens. Dans cet entretien avec Le Courier de Kinshasa, il décrypte l'actualité politique tout en surfant sur son avenir politique...

Le Courier de Kinshasa (L.C.K.) : S'il vous étiez demandé de vous définir politiquement, que diriez-vous ?

Tony C. Bolamba (T.C.B.) : Je suis un fervent lecteur des personnalités politiques. En moi, on trouve un peu de Mobutu, d'Omar Bongo, d'Idriss Deby et de Denis Sassou N'Guesso. Je me situe toujours politiquement auprès du peuple, de la République, de la nation congolaise, de l'Afrique dans le monde.

L.C.K. : Pour tout dire, proche de l'actuelle majorité...

T.C.B. : Je n'ai pas encore signé la Charte de l'Union sacrée pour la nation (USN). J'estime qu'il y a encore des choses à revoir dans ce regroupement politique. J'avais sollicité, à l'époque, rencontrer le président Mboso auprès de qui les gens s'adressaient, mais c'était sans suite. Je reste membre de fait de l'USN sans avoir signé sa Charte. De fait, parce que je suis parmi ceux qui ont cru en ce projet dès le début nonobstant qu'il n'est plus ce qu'il avait été dans sa conception initiale! Depuis que certains et autres bandits sont arrivés, l'USN a beaucoup perdu de son esprit et de son caractère.

L.C.K. : Pourquoi avez-vous quitté l'Alliance des forces démocratiques du Congo (AFDC) ?

T.C.B. : C'est depuis le 13 janvier 2023 que je ne suis plus membre de l'AFDC. Rien ne m'a déplu dans cette plateforme politique excepté quelques pratiques qui ne cadraient plus avec ma vision pour la nation. J'étais secrétaire national chargé des stratégies politiques. Nous avons traversé le désert ensemble avec ce regroupement politique et j'avais fait ce que je pouvais en tant qu'un des responsables. Grâce à certains de mes services, aujourd'hui l'AFDC est présente dans les institutions. Je pense avoir atteint mes objectifs comme secrétaire national. J'ai mené le combat au bon port. Il était temps maintenant pour l'AFDC de continuer sans moi vu qu'elle a retrouvé sa force et sa vitalité d'antan!

L.C.K. : Êtes-vous partant pour les prochaines joutes électorales et à quel niveau du scrutin ?

T.C.B. : À ce stade, je remplis tous les critères pour briguer n'importe quel mandat. Je suis encore en train d'observer le jeu politique tel qu'il se déroule. J'observe l'attitude de la population. Tout dépendra d'elle, mais aussi des circonstances. Je me prononcerai le mo-



Tony C. Bolamba

ment venu sur mon devenir politique au service du Congo et des Congolais.

L.C.K. : Quels sont vos atouts en tant que futur candidat ?

T.C.B. : Le principal atout est que je comprends parfaitement la situation morose que traverse la population congolaise. Raison pour laquelle j'interviens régulièrement sur de grands sujets de la République à travers mes tribunes, mes interviews et mes réseaux dans le monde.

L.C.K. : Vous êtes compté aujourd'hui parmi ceux qui s'opposent farouchement à la loi Tshiani. Que reprochez-vous à cette loi ?

T.C.B. : Je pense que cette loi est en train de vouloir discriminer d'autres Congolais au nom d'un métissage mal intériorisé. On ne peut réduire le métissage à la seule couleur de la peau. Nous avons neuf pays voisins et dans chaque famille, chez nous au Congo, nous avons au moins un métis ou une métisse. Lorsqu'un Congolais de la République démocratique du Congo fait un enfant avec une Angolaise ou une Soudanaise, par exemple, cet enfant est métissé. C'est une mauvaise conception que de tout ramener à la couleur de la peau. Nous risquons de créer un repli identitaire dans le chef des compatriotes concernés qui pourraient bénéficier de l'appui des institutions internationales avec la perspective de créer, pour eux,

un Etat dans lequel ils pourront mieux s'émanciper. Donc, nous sommes en train de creuser nous-mêmes la tombe qui va nous périlcliter dans les méandres de la balkanisation.

Il n'y a pas que la loi Tshiani qui choque. Je me suis également insurgé contre la loi dite «Milou». Pourquoi interdire aux Congolais de consommer la viande de chien ? Dans une République, il y a certes des lois, mais il y a aussi des limites. En Chine, c'est, d'ailleurs, la viande la plus prisée...

L.C.K. : Et vous êtes allés jusqu'à ester en justice internationale contre la loi Tshiani...

T.C.B. : Je suis en train de parler encore avec des juristes à l'international, même ici au pays. Nous sommes en train d'observer la situation telle qu'elle va se passer à l'Assemblée nationale. L'attitude que nous adopterons sera en adéquation avec l'esprit qui sera en face de nous.

L.C.K. : Que pensez-vous du fichier électoral tel qu'il se présente à l'heure actuelle ?

T.C.B. : À mon humble avis, on doit toujours revoir. Les experts indépendants dont je ne maîtrise pas le niveau d'expertise ont déclaré que le fichier était fiable. Nous observons encore malgré qu'il ne reste que six mois pour aller aux élections. J'adopte d'abord l'attitude d'observateur avant de me prononcer définitivement sur le sujet.

L.C.K. : La guerre dans l'Est du pays se poursuit. Quelle peut être la recette pour faire taire définitivement les armes ?

T.C.B. : À l'époque, j'avais suggéré qu'on puisse impliquer les présidents Yoweri Museveni et Denis Sassou N'Guesso qui ont beaucoup d'expériences dans le règlement des conflits et dans la gestion des situations de crise en plus de l'aura qu'ils ont dans la sous-région afin de trouver une solution d'ouverture. Le problème est que pour aller dans des négociations telles que celles de Nairobi où le M23 était exclu avec d'autres groupes armés, il fallait au départ identifier le problème ainsi que les interlocuteurs. L'équation est qu'ici, chez nous, nous avons plusieurs groupes armés avec différents objectifs.

L.C.K. : Cela fait une année depuis que Bunagana est passé aux mains des rebelles du M23. Votre réaction ?

T.C.B. : Le 13 juin 2022, il y eut la prise de Bunagana. Nous l'avions condamnée et demandé à ce qu'on puisse renforcer la cohésion nationale. Tout, à mon sens, dépend de l'attitude du gouvernement dont les postes-clés ne sont malheureusement pas occupés par des professionnels. Toutes nos propositions sur la marche du pays n'ont jamais été prises en compte. Tel est le cas de la situation au Soudan où, malgré mes incessantes alertes quant à l'urgence d'évacuation de nos ressortissants bloqués à Khartoum, l'on s'est contenté simplement de regarder, sans rien faire. Quelques jours après, nous avons perdu une dizaine de nos compatriotes suite aux bombardements. Ce qui a finalement réveillé le ministère des Affaires étrangères qui s'est fendu d'un communiqué exigeant des éclaircissements de la part du gouvernement soudanais sur ces événements tragiques. Si nos députés étaient sérieux, je pense que le ministre des Affaires étrangères devrait être interpellé quant à ce. Devant de telles situations qui requièrent une attitude responsable et de compassion, le porte-parole du ministre a préféré réagir à l'un de mes tweets avec arrogance, idiotie et imbécillité.

L.C.K. : L'avalanche des armées étrangères à l'Est du pays, n'est-ce pas un aveu d'impuissance ?

T.C.B. : Aucune armée au monde ne peut aller en guerre seule. Aveu d'impuissance, je ne sais pas. Nous avons une

armée qui ne peut combattre que si tous les moyens sont mis à sa disposition de sorte à réveiller l'esprit militaire. Je suis en train d'élaborer un projet de loi que j'appelle «Acte patriotique» dans lequel je demande à nos députés de revisiter la rémunération des hommes en uniforme, quitte à le faire endosser par un député avant la fin de cette législature.

L.C.K. : Un mot sur l'opposition congolaise actuellement en manque de repères ?

T.C.B. : Dans l'opposition, il y a des opposants et, dans le pouvoir, il y a aussi des contestataires. Ce qui s'est passé le 20 mai dernier, lors de la marche de l'opposition, je l'avais condamné nonobstant le fait que je sois membre de l'USN. Lorsque nous sommes dans la République, nous devons toujours voir les lendemains parce que nul ne les connaît, encore moins l'attitude d'un peuple.

L.C.K. : Que dire de la situation sociale des Congolais qui va de mal en pis ?

T.C.B. : Sur le plan social, la situation est très catastrophique. J'ai fait plusieurs alertes sur le budget de 16 milliards qui nous a été produit par le ministère des Finances. J'ai dit que ce n'était pas faisable. Il y a eu certes la covid-19 qui a ralenti l'économie mondiale, et aujourd'hui la guerre de l'Est avec ses effets néfastes sur la vie des Congolais, mais quelles que soient les situations de crise, nous saurons toujours être stables économiquement en tant que pays, parce que nous avons tous les atouts que plusieurs n'ont pas.

L.C.K. : Votre mot de la fin ?

T.C.B. : Je regrette seulement que la politique du pays soit devenue trop basse. On est plus dans les injures et les diffamations que dans les propositions. Je regrette aussi que l'on s'attaque à son éminence le cardinal Fridolin Ambongo avec des invectives que je n'accepte pas! Cela n'a rien à voir avec ma foi catholique ou judéo-chrétienne. N'oublions pas que le cardinal Ambongo est aussi membre du gouvernement de l'État de Vatican et que cela implique des relations d'États. Il faudrait que nous, leaders politiques, fassions attention à certaines de nos déclarations. Quant à moi, je continuerai toujours à recadrer mes concitoyens pour que l'esprit républicain, citoyen et celui de la nation ne nous quitte pas!

Propos recueillis par Alain Diasso

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

CÉLÉBRATION

L'Ambassade des femmes souffle sa première bougie

L'association l'Ambassade des femmes (ADF) a célébré, le 17 juin, dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa, le premier anniversaire de sa création. A cette occasion, une conférence centrée sur la valeur de la femme a été organisée pour honorer les « Valeureuses » qui se sont battues pour asseoir les bases de cette plateforme.

La fondatrice de l'association, Aïda Deborah Ndelo, a rappelé le fardeau que la femme porte depuis la nuit des temps, suivant les réalités quotidiennes qu'elle vit. « *Quand il s'agit de la femme, notre implication est différente. Partant de tout cela, naquit en nous une ambition de défendre la cause de la femme* », a-t-elle expliqué.

Elle a indiqué que c'est en début 2022 que les objectifs et les plans d'actions de cette association qui vient de souffler sa première bougie ont commencé à se dessiner. « *En mai, nous avons trouvé un nom et en juin, nous avons débuté. Comme de la blague, nous avons associé des femmes dont certaines étaient d'accord et d'autres non. Actuellement, nous comptons cent-trente membres disséminées dans le monde entier car, jusqu'à ce jour, nous fonctionnons en ligne et comptons, après cette activité, commencer des ré-*



Aïda Deborah Ndelo et des membres de l'ADFDR

unions en présentiel », a souligné l'ambassadrice des femmes.

Une association luttant pour le changement

Aïda Deborah Ndelo a indiqué que l'ADF est une association des femmes pour le changement avec pour but de les assister de quelque manière que ce soit. Elle apporte son soutien à la femme en dépression, abandonnée, qui traverse des moments difficiles de son existence. L'ADF l'aide à se valoriser, à se considérer et à vivre l'in-

dépendance financière en s'auto-prenant en charge, c'est-à-dire à s'épanouir, à se valoriser et à se faire valoir. Cette association ambitionne également d'aider la femme à dénoncer les violences conjugales, professionnelles, scolaires et étudiantes. « *La femme n'est pas un objet sexuel ou un sac à boxe, ni une marchandise pour l'obtention d'une promotion ou le passage de classe. La femme mérite respect, honneur et considération* », a martelé Aïda Deborah Ndelo. Cette association qui

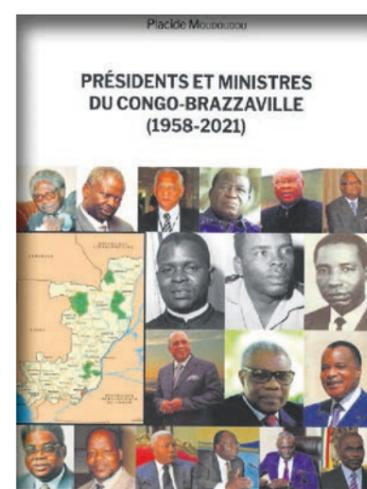
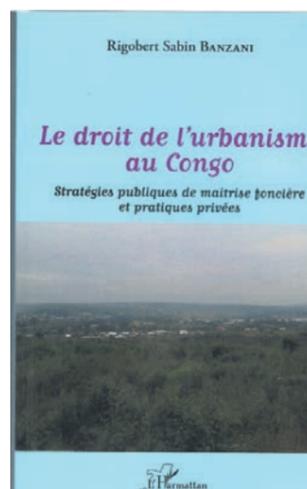
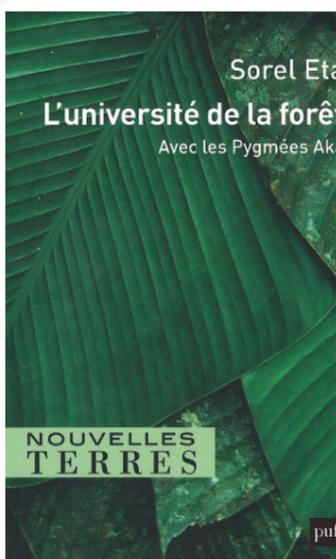
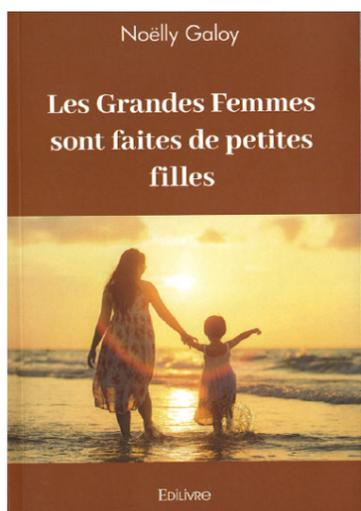
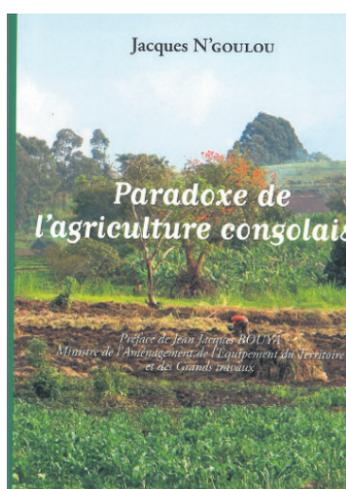
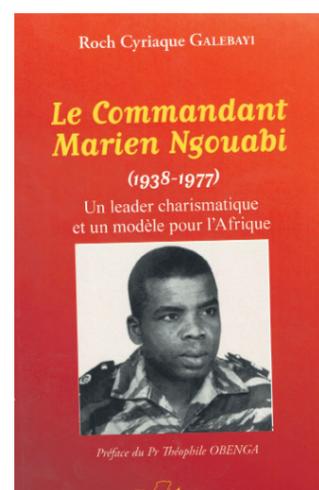
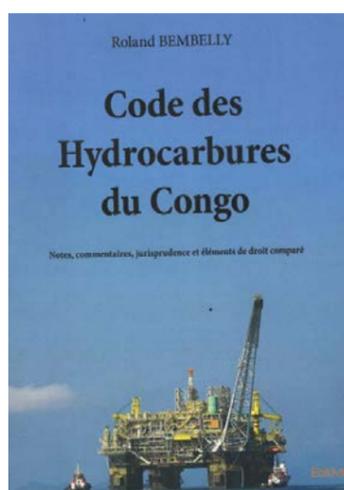
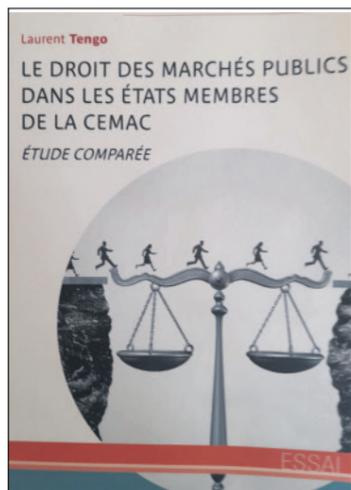
se veut également une accompagnatrice de la femme dans ses ambitions veut lui faire comprendre que sa vulnérabilité est sur le plan physique et non intellectuel. C'est possible, a insisté Aïda Deborah Ndelo, d'assumer de grandes fonctions et atteindre le sommet, en restant femme respectueuse. Parmi les autres objectifs poursuivis par cette association, il y a l'encouragement de l'émancipation, de l'élévation, de l'éveil et du progrès. L'ADF prône aussi l'amour ainsi que l'unité et la collabo-

ration entre les femmes. Elle organise des œuvres caritatives et ambitionne d'aider la femme à croître sa vie et son intimité avec le Seigneur Jésus-Christ et à vivre sainement sa vie chrétienne. « *Notre plus grand objectif est la valeur de la femme qui englobe son épanouissement et son autonomisation. Et nous serons toujours là, à booster, motiver et encourager la femme à se lever et à se valoriser* », a insisté une des membres de l'ADF, Cornella Ikoneza, qui a pris la parole au nom des « Valeureuses ». Parmi les moyens de changement et d'épanouissement, a-t-elle ajouté, il y a le travail, les conseils et l'éducation mais aussi la prière. Notons que plusieurs structures ont marqué leur présence à cette manifestation, notamment la Fondation l'Eternel est mon berger, Femme de foi, Une heure avec Jésus-Christ, Femmes justifiées, Parole des femmes, etc.

Lucien Dianzenza



EN VENTE



CONCOURS DE LA LANGUE CHINOISE

Grâce Rocleche Dibayilamani vainqueur de la huitième édition

La cérémonie de remise des prix des heureux gagnants de la compétition internationale de la langue et la culture chinoises «Chinese bridge» a eu lieu, le week-end dernier, à l'Institut Confucius de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville.

Chaque année, l'Institut Confucius et le service culturel de l'ambassade de Chine sélectionnent des niveaux collège, lycée et l'université pour aller représenter le Congo à une grande compétition en Chine qui met aux prises près de 180 candidats par pays. Cette compétition, «Chinese bridge», est à sa huitième édition en ce qui concerne le Congo et la vingt-deuxième pour les étudiants et seizième pour les élèves au niveau mondial. Elle est organisée pour promouvoir la langue et la culture chinoises, ainsi que favoriser les échanges culturels entre la Chine et d'autres pays.

Pour cette année «Chinese bridge» a mis en compétition, par catégorie, quarante étudiants, soixante-dix élèves et lycéens en provenance de Brazzaville et Pointe-Noire. «Aujourd'hui, nous nous sommes retrouvés ici à l'Institut Confucius à l'occasion de la cérémonie de remise des prix des heureux gagnants de la compétition internationale de la langue chinoise. Deux ont été récompensés au niveau collège et lycée et un au niveau universitaire. Tous les meilleurs ont obtenu des cadeaux. Le premier



Les organisateurs posant avec les meilleurs candidats/DR

a obtenu un ordinateur portable. Les heureux gagnants, dont un au niveau de l'université et un autre au niveau du lycée, iront en compétition internationale en Chine», a informé le directeur congolais de l'Institut

Confucius, Antoine Ngakosso.

A l'issue de la compétition, les candidats suivants ont reçu des prix : Grâce Rocleche Dibayilamani (1er prix), Darchela Chance Rodelia Malanda, Desvie

Gloire Massouanda, Dianelvie Lucrech Bandera et Jean Baptiste Bassila (2e prix), Stanel Christ Ngasake Ongossaka, Belverole Tendresse Odzala, Gilardy Brel Bakala et God Tombet Moukouama (3e prix).

Antoine Ngakosso a indiqué que si ces deux dernières années les heureux gagnants de la sixième et septième éditions ne se sont pas rendus en Chine à cause du coronavirus, pour cette année, ils iront participer à la compétition en présentiel et non en virtuel. Enfin, le directeur congolais de l'Institut Confucius de l'Université Marien-Ngouabi a rappelé que le challenge Chinoise est un concours national, mais vu que la langue chinoise n'est pas enseignée partout, le concours est limité à Brazzaville et Pointe-Noire, bien que la dernière fois, Madingou avait été jointe.

Bruno Okokana

«Aujourd'hui, nous nous sommes retrouvés ici à l'Institut Confucius à l'occasion de la cérémonie de remise des prix des heureux gagnants de la compétition internationale de la langue chinoise. Deux ont été récompensés au niveau collège et lycée et un au niveau universitaire. Tous les meilleurs ont obtenu des cadeaux. Le premier a obtenu un ordinateur portable. Les heureux gagnants, dont un au niveau de l'université et un autre au niveau du lycée, iront en compétition internationale en Chine»

MUSIQUE CHRÉTIENNE

Un concert gospel pour égayer les vacanciers

L'agence Noblesse communication organisera, le 8 juillet, dans le quatrième arrondissement Loandjili, à Pointe-Noire, son premier concert gospel live qui réunira près d'une quinzaine d'artistes sur le thème « Losambo efutaka ».

Le concert aura lieu en l'église Centre d'évangélisation Mamré, initié par l'écurie Noblesse communication en guise de remerciement au Très-Haut pour sa magnificence et pour sa bonté. Les artistes gospel Dan Ngouma, Jesus'love, sœur Mireille Ngoumba, frère Hellus, pasteur Nelson R, sauveur Kunga, prophète Azaria, Sanctfier, Mister May, Jordy M'Biou, évangéliste Dorsi Eba, Josmy Caramel, David Silouvangu, Régis Chere...seront à l'honneur pour célébrer la gloire de Dieu par la chanson.

Après l'appui et le soutien des artistes chrétiens dans la production et la promotion de leurs œuvres musicales, l'agence Noblesse communication que dirige Brel Nguimbi se lance dans l'organisation des concerts et autres manifestations culturelles en lien avec Dieu, en mettant toujours en avant la maxime « Quand vous aurez élevé le Fils de l'homme, alors vous connaîtrez ce que je suis ».

Hervé Brice Mampouya



DISTINCTION

Gorga Nzaou Palanga récompensé pour son implication culturelle

Le président de l'orchestre K-Musica, Gorga Nzaou Palanga, a été fait le week-end dernier ambassadeur culturel par l'organisation internationale MB production que dirige Médard Mbongo, qui a reconnu son apport exceptionnel à la vitalité culturelle de la ville de Pointe-Noire.

Homme d'exception, de vision, de culture, de sagesse et d'harmonie. Voilà comment Médard Mbongo, président de MB production, a décrit Gorga Nzaou Palanga pendant la soirée de décoration. Bien impliqué dans le domaine de la culture à Pointe-Noire et intimement lié au groupe K-Musica dont il est actuellement le président, Gorga Nzaou Palanga a vu ses années de travail être récompensées. Il a été fait ambassadeur culturel.

Gorga Nzaou Palanga est un jeune dévoué, passionné de musique qui croit aux bienfaits de la culture dans la formation de la personnalité des jeunes. Son engagement dans le milieu culturel se reflète également par son implication, son appui ou son mécénat dans le milieu culturel du département. Il a intégré l'art et la culture dans ses différents projets et activités destinés au grand public. MB production a pensé féli-



Gorga Nzaou Palanga et Médard Mbongo (en deuxième position de la gauche vers la droite) / Adiac

citer ce citoyen d'exception pour sa contribution au dynamisme de la communauté culturelle et au rayonnement de la musique à travers le

pays mais également à l'extérieur.

Pendant cette cérémonie de décoration, le récipiendaire a reçu une écharpe, un di-

plôme d'honneur et une médaille d'encouragement, une manière pour MB production de reconnaître son apport exceptionnel à la vitalité cultu-

relle dans le département de Pointe-Noire.

Gorga Nzaou Palanga a été honoré pour son apport considérable au rayonnement et au développement des artistes. Cette activité s'est déroulée au cours d'une séance de répétition-concert que le groupe K-Musique organise dans différents coins de la ville. Cela a notamment permis au public venu nombreux de découvrir le talent de ce groupe. Ses musiciens ont proposé une prestation grandiose, originale et qui a ravi tous les spectateurs qui ont dansé toute la nuit avec le groupe sans jamais penser à s'asseoir. Notons que les cérémonies de décoration qu'organise MB production représentent une occasion de souligner la contribution des artistes professionnels, organismes, hommes culturels, mécènes ou collaborateurs du milieu culturel qui se distinguent par leurs réalisations ou leurs engagements.

Hugues Prosper Mabonzo

« AERCO lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'installation et l'exploitation d'un commerce dans le hall public arrivée de l'aéroport de Pointe-Noire ».

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le Service Commercial et Domaniat à l'adresse : pnrcommercial@aerco-cg.com



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
AEROGARE INTERNATIONALE DE POINTE-NOIRE
« INSTALLATION D'UN COMMERCE »**

Date limite de réception des offres : vendredi 21 juillet 2023



WWW.BRAZZAVILLE-AEROPORT.COM / WWW.POINTENOIRE-AEROPORT.COM

AVIS DE VENTE

Villa de 1200m² soit trois parcelles, vers la maison d'arrêt, avec titre foncier.

Pour tout renseignement

TÉL. : 05 301 21 90

Un prix : 650.000.000 Frans CFA

IN MEMORIAM

21 juin 2013- 21 juin 2023



En ce 10^e anniversaire du rappel à Dieu de la veuve Kassoumba née Bangadin Jeannette « Maman Bergère »

Ses filles (Lucienne, Blanche, Laure et Ornella), se souviennent d'elle et implorant la grâce de Dieu, le père de Gloire pour le repos de son âme. Elles prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Maman, la terre te cache, mais nos cœurs te voient toujours.

Que ton âme repose en paix.

NOUVEAU PACTE FINANCIER MONDIAL

Un sommet convoqué à Paris

Les 22 et 23 juin se tiendra au Palais Brongniart, à Paris, le sommet pour un nouveau pacte financier mondial organisé par le chef de l'État français, Emmanuel Macron. Il réunira ses homologues riches et pauvres, financiers, experts du climat. Le président Denis Sassou N'Guesso sera présent à ces retrouvailles.

Le sommet a été appelé de ses vœux par Emmanuel Macron à la COP27 pour renforcer la résilience des pays les plus vulnérables face aux chocs économiques et impacts du changement climatique. L'objectif est d'inventer des financements climat, un système financier mondial à même de mieux armer les États fragiles contre le changement climatique et la pauvreté. Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, l'argent sera au centre des discussions de ce sommet au Palais Brongniart, auquel une centaine de pays sera représentée, dont une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement sur place.

« Désormais, la bataille contre la pauvreté, la décarbonation de notre économie et la lutte pour la biodiversité se retrouvent très liées ensemble », avait affirmé Emmanuel Macron, fin avril, en référence à ce « sommet pour un nouveau pacte financier » dont l'idée a germé au moment de la COP27, à Charm-el-Cheikh, en novembre dernier.

Tous réunis à Paris, l'objectif sera de dépoussiérer l'architecture financière internationale, née des accords de Bretton Woods en 1944 avec la création du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, et de le faire vite. « Si on commence dans les années 2030, cela nous coûtera beaucoup plus et les dilemmes seront vertigineux », a dit à l'AFP Sarah Jane Ahmed, conseillère d'un groupe de cinquante-huit pays très vulnérables appelé V20.



Le président Denis Sassou N'Guesso et son homologue français, Emmanuel Macron. DR

Les besoins sont immenses : un groupe d'experts indépendants sur le financement de la lutte contre le changement climatique, créé sous l'égide des Nations unies, a estimé l'an dernier que les pays en développement autres que la Chine devront dépenser plus de 2 000 milliards de dollars par an d'ici à 2030 pour le développement et pour répondre à la crise du climat et de la biodiversité. Le compte est loin d'y être.

« Véritable refondation »

La France reconnaît que Paris « n'a pas la capacité de décider », selon une conseillère d'Emmanuel Macron, qui anticipe que la réunion débouchera sur une « feuille de route ».

Des réformes institutionnelles aux sujets de taxation, de la question de la restructuration des dettes des pays pauvres, au rôle du secteur privé, une large palette de sujets sera abordée durant ces deux jours qui s'étendent indirectement sur trois s'ajoutant à la réunion annuelle parallèle du Club de Paris, le 21 juin, au ministère de l'Économie avec, au menu, les questions d'endettement des pays pauvres.

L'Élysée entend donner un « élan politique » à l'idée d'une taxe internationale sur les émissions de carbone de l'industrie du transport maritime, à deux semaines d'une réunion cruciale de l'Organisation maritime internationale.

D'autres sujets occuperont les échanges, de l'idée de la suspension du paiement de la dette en cas de catastrophe naturelle, très soutenue par la Première ministre de la Barbade Mia Mottley, à une potentielle taxation internationale sur les transactions financières qui a peu de chances d'avancer.

Les banques multilatérales de développement, bailleurs de fonds des pays vulnérables, de l'Amérique latine à l'Afrique subsaharienne, seront aussi appelés à prêter davantage, quelques mois après l'annonce de la mobilisation de 50 milliards de dollars sur dix ans par la Banque mondiale. Son nouveau président, Ajay Banga, sera là, tout comme la directrice

générale du FMI, Kristalina Georgieva.

Ambition contre réalité

« Un événement de ce type a le mérite de mettre beaucoup de sujets au cœur des discussions internationales et les faire sortir de leur niche », se réjouit auprès de l'AFP Louis-Nicolas Jandeaux, de l'organisation non gouvernementale Oxfam. Il relève toutefois « un vrai écart entre l'ambition initiale et la réalité, où peu de nouveaux financements sont attendus ».

Le parterre s'annonce pourtant garni à Paris, du chef des Nations unies, Antonio Guterres, au président congolais, Denis Sassou N'Guesso, en passant par le chancelier allemand, Olaf Scholz, la secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, accompagnée de l'envoyé spécial pour le climat, John Kerry, et la militante Greta Thunberg en marge. Très attendue sur la dette car prêteuse incontournable de l'Afrique mais rechignant à participer à un cadre commun de restructurations avec les pays occidentaux, la Chine sera représentée par son Premier ministre, Li Qiang.

Les pays riches seront mis face à leur promesse, censée être tenue cette année après beaucoup de retard, de financer 100 milliards de dollars par an pour aider les pays pauvres face au réchauffement. Également en ligne de mire, le recyclage de 100 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux, une monnaie de réserve du FMI.

Marie Alfred Ngoma avec l'AFP

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

La construction d'un quai multimodal envisagée

Le Congo et AD Ports Group ont signé, le 19 juin à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis, un accord de concession extensible de trente ans pour gérer et exploiter un terminal polyvalent dans le port de Pointe-Noire.

Le gouvernement congolais a été représenté à la cérémonie par le ministre en charge de la Coopération internationale, Denis Christel Sassou N'Guesso, et celui des Transports, Honoré Sayi. La signature de cet accord s'inscrit dans la continuité du protocole signé en mars dernier.

Les deux parties s'étaient engagées à développer le port autonome de Pointe-Noire en y érigeant un quai multimodal qui sera financé en partenariat public-privé à hauteur de 500 millions de dollars.

Il convient de noter que le premier volet de ce projet sera opérationnel deux ans après le début des travaux de construction. L'ensemble des infrastructures qui seront érigées va être géré et exploité par AD Ports Group, qui est le développeur et régulateur exclusif des ports et des infrastructures connexes à Abu Dhabi.



La signature de l'accord. DR